

LOI DE FINANCE 2019

PUBLIC

Commissaires aux comptes , Experts-Comptables, collaborateurs et stagiaires

DUREE

1,00 jour(s) - 7,00 h
Nb de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Apprécier et appliquer les principales mesures fiscales et sociales intéressant les entreprises et les particuliers issues de la loi de finances 2019, de la loi de financement de la sécurité sociale 2019 et de la loi de finances rectificative 2018;

- Appréhender les difficultés inhérentes à ces principales mesures ;

- Disposer d'une synthèse des principales mesures fiscales et sociales intéressant les entreprises et les particuliers issues de la loi de finances 2019, de la loi de financement de la sécurité sociale 2019 et de la loi de finances rectificative 2018;

- Anticiper les évolutions attendues en matière fiscale et sociale.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Le contenu de cette formation n'est pas encore connu à ce jour et sera déterminé à la fin de l'année 2018 en fonction des principales mesures fiscales et sociales qui seront votées en loi de finances 2018, loi de financement de la sécurité sociale 2019 et dernière loi de finances rectificative 2018.

Le programme ci-après est donc donné à titre purement indicatif :

Fiscalité des revenus et du patrimoine :

- Calcul de l'impôt sur le revenu ;
- Réductions et crédits d'impôts non professionnels ;
- Plus-values des particuliers ;
- Calcul de l'ISF ;
- ...

Fiscalité des entreprises :

- Calcul de l'impôt sur les sociétés ;
- Crédits d'impôts professionnels ;
- Plus-values professionnelles ;
- TVA ;
- ...

Mesures fiscales diverses :

- Taxes diverses ;

- Droits d'enregistrement ;
- Contrôle fiscal ;
- ...

Mesures sociales :

- Cotisations TNS ;
- Travail dissimulé ;
- Cotisations salariales ;
- ...

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Cette formation se déroulera sous forme d'exposés et d'exemples commentés.

Le contrôle des connaissances se fera par la réalisation d'un QCM d'évaluation.

Un support de documentation de qualité sera remis aux participants, sous format papier et sous format PDF.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 H - 18H

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18,00

FORMATEUR**Franck LAMBERT**

Diplômé d'expertise comptable, dirigeant d'un organisme de formation et formateur en fiscalité, comptabilité et gestion

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400,00 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300,00 €

Non Adhérent IFEC : 500,00 €

€